

CONSEIL COMMUNAL DU 02 juillet 2007

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

Communication(s)

1. ***AFFAIRES SOCIALES - Charte Communale de l'intégration de la personne handicapée - Ratification de la décision du collège communal du 1 juin 2007***
Le Collège Communale en sa séance du 1 juin 2007 a décidé de signer la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée. Celle-ci représente le processus citoyen où la Commune par son Collège et son Conseil communal s'engage de manière officielle à considérer la personne handicapée comme un citoyen à part entière et donc favoriser l'égalisation des chances entre tous les citoyens. La Charte est donc soumise pour approbation du Conseil Communale.
2. ***ASBL Complexe Sportif de Theux, Approbation des comptes de l'année 2006***
Le Conseil communal approuve les comptes de l'année 2006 de l'ASBL Complexe Sportif de Theux.
3. ***BATIMENT COMMUNAL - Aménagement de l'immeuble sis La Boverie 3 - Travaux de rénovation et d'aménagement divers - Dépassement du budget – Approbation***
Etant donné les factures introduites, ils s'avèrent que les crédits inscrits à l'article 790/723/54 du budget 2006 ne sont pas suffisants pour terminer les travaux de rénovation et d'aménagement divers de l'immeuble sis La Boverie 3, dont deux niveaux sont donnés en location à l'asbl Maison de la laïcité de Theux et dont le deuxième étage est donné en location par bail de résidence principale. Par conséquent, un montant supplémentaire de 10000 euros est engagé pour ces travaux.
4. ***BATIMENTS SCOLAIRES - Acquisition du mobilier destiné à équiper la nouvelle cuisine à l'école communale de Jehanster - Mode de passation du marché et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation***
Un montant de 9.232 euros, représentant le solde du crédit initial après acquisition du mobilier scolaire, est engagé pour compléter l'aménagement de la nouvelle cuisine de l'école communale de Jehanster, par l'achat de mobilier et d'électroménager et ce, afin d'améliorer l'installation basique prévue dans le cadre des travaux d'extension.
5. ***BATIMENTS SCOLAIRES - Extension de l'école communale de Jehanster - Phase 2 - Restauration du bâtiment actuel - Modification du cahier spécial des charges et de la fixation du mode de passation du marché - Recours au Concours projet – Approbation***
Afin d'accroître le taux de participation à la seconde phase des travaux d'extension de l'école communale de Jehanster, tout en préservant la liberté de créativité des auteurs de projet, le Conseil décide de remplacer le cahier spécial des charges préalablement approuvé par le présent cahier spécial des charges recourant à la procédure concours de projet.

6. **BATIMENTS SCOLAIRES - Installation d'un système d'alarme à l'école de Jusleville - Approbation d'un crédit supplémentaire**
 Etant donné la nécessité de se mettre en conformité par rapport aux remarques émises dans le rapport de prévention du service d'incendie à ce sujet, il y a lieu d'installer un système d'alarme invitant l'ensemble des occupants à quitter les bâtiments en cas d'incendie.
7. **CENTRE CULTUREL - Approbation des comptes de l'année 2006**
 Le Conseil communal approuve les comptes de l'année 2006 du Centre culturel de Theux, clôturant l'exercice par une perte à reporter d'un montant de 30 173,73 € et d'une perte reportée (exercices confondus) de 3 609,69 €..
8. **DISTRIBUTION D' EAU - Extension du réseau de distribution d'eau - Avenue Félix Deblon n° 38 - Habitation Corteil - Mode de passation du marché et fixation d'un crédit budgétaire - Approbation**
 Afin d'assurer un approvisionnement en eau suffisant de l'habitation en construction de Monsieur Corteil, il convient de réaliser une extension du réseau de distribution d'eau avenue Félix Deblon. Dès lors, un crédit est engagé pour les marchés nécessaires à ces travaux. La société adjudicataire dans le cadre du marché de « procédure négociée stock relative aux travaux, fournitures, main d'œuvre et moyens nécessaires aux travaux d'entretien, de renouvellement ou d'extension du réseau de distribution d'eau » effectuera les travaux.
9. **DISTRIBUTION D'EAU - Travaux de rénovation et de renforcement de conduites d'eau rue de Chawieumont et Chemin de Tancremont - Dépassement de crédit - Approbation**
 Le Conseil approuve le dépassement de crédit pour les travaux de rénovation et de renforcement de conduite à Chawieumont, liés au coût du remblai ainsi que de la réparation du revêtement et à une augmentation de la distance d'ouverture initialement prévue, notamment en revêtement hydrocarboné.
10. **FABRIQUE D'EGLISE DE BECCO - Compte de l'exercice 2006 – Avis**
 Le Conseil communal approuve le compte de l'exercice 2006 :

Recettes	7 843,36
Dépenses	7 515,19
Excédent	328,17
11. **FABRIQUE D'EGLISE D'ONEUX - Compte de l'exercice 2004 - Avis**
 Le Conseil communal approuve le compte de l'exercice 2004 :

Recettes	10 719,13
Dépenses	4 611,77
Excédent	6 107,36
12. **FABRIQUE D'EGLISE DE ONEUX - Compte de l'exercice 2006 - Avis**
 Le Conseil communal approuve le compte de l'exercice 2006 :

Recettes	11 832,00
Dépenses	5 968,87
Excédent	5 863,13
13. **FABRIQUE D'EGLISE DE THEUX - Compte de l'exercice 2006 – Avis**
 Le Conseil communal approuve le compte de l'exercice 2006 :

Recettes	50 939,04
Dépenses	44 454,13
Excédent	6 484,91
14. **FABRIQUE D'EGLISE DE WINAMPLANCHE - Compte de l'exercice 2005 – Avis**
 Le Conseil communal approuve le compte de l'exercice 2005 :

Recettes	19 809,12
Dépenses	8 627,32
Excédent	11 181,80
15. **FINANCES.- Adaptation - Petits investissements inscrits au budget ordinaire - Fixation des montants limites – Approbation**
 Les investissements de minime importance peuvent être considérés comme ressortant de la gestion journalière et financés par le service ordinaire, pour autant que ceux-ci ne dépassent pas 2 750,00 € hors TVA par unité de bien et 5 500,00 € hors TVA par marché global, sans préjudice des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de marchés publics.

16. **FINANCES.- Garantie d'emprunts destinés au financement de divers investissements 2007-2008 - Intercommunale CHPLT – Correction – Approbation**
L'Intercommunale CHPLT adresse un courrier relatif à la correction de la durée de remboursement des emprunts portée à 5,10 et 30 ans.
17. **ILLUMINATIONS - Aménagement de l'éclairage de fin d'année - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation**
Dans le cadre des illuminations de fin d'année un budget de 10.000 euros a été alloué à la finalisation du projet initial. Ce budget sera utilisé pour conclure de petits marchés de travaux, fournitures ou services en vue de remplacer, notamment, les lampes placées sur les arcades lumineuses par des lampes moins énergivores.
18. **Impositions communales - Redevance pour l'intervention des services communaux en raison du non respect de certaines dispositions réglementaires en matière de propreté publique et d'affichage**
Suite à l'application des amendes administratives communales par l'agent sanctionnateur, décide de revoir à la baisse la redevance communale pour l'intervention des services communaux en cas d'enlèvement de petits déchets ou de sacs poubelles : 25 euros pour chaque catégorie.
19. **INFORMATIQUE - CARTOGRAPHIE - Acquisition de photographies aériennes de la commune et plus particulièrement des cimetières en vue de réaliser un cadastre - Mode de passation du marché et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation**
Afin de constituer un cadastre nécrologique sérieux et attendu que ce patrimoine doit faire l'objet d'attention et de préservation pour les générations futures le Conseil communal engage un montant total de 31.853 euros TVA comprise destiné à l'acquisition de photos aériennes en vue de réaliser un cadastre.
20. **INFORMATIQUE - Extension du réseau intranet communal - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché**
Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges relatif aux travaux d'extension du réseau communal intranet en vue de connecter au réseau existant les bâtiments de l'école communale de Theux et de l'Espace Jeunesse.
21. **INTERCOMMUNALE - Désignation de 5 délégués habilités à représenter la Commune auprès d'INTRADEL**
En application de l'article L1122-34§2 du Code de la Démocratie Locale, il appartient au conseil communal de désigner un candidat administrateur habilité à représenter la commune auprès d'INTRADEL.
22. **LIBERALISATION DU MARCHE DE L'ELECTRICITE - Mise en place d'une centrale de marché - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché**
Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité, l'administration communale de Theux a pris part à l'association intercommunale Finimo afin de mettre en place une centrale de marché destinée à négocier le meilleur prix pour l'achat d'énergie pour les bâtiments communaux et l'éclairage public. Le cahier spécial des charges relatif à cette centrale de marché est soumis à l'approbation du Conseil communal.
23. **PLAN STRATEGIQUE DE SECURITE ET DE PREVENTION 2007-2010 – approbation**
Le Conseil communal approuve le plan stratégique de sécurité et de prévention pour 2007-2010.
24. **POLICE - Ordonnance de police portant règlement complémentaire à la police de la circulation routière - création d'un emplacement de stationnement pour handicapé à Theux-La Reid, place de l'Eglise**
Le Conseil communal approuve l'ordonnance de police.
25. **SITE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DESAFFECTE - Site SAE/Ve 52 dit 'Salle communale' - Dépassement du crédit budgétaire - Ratification de la décision du Collège communal du 8 juin 2007 - Approbation du décompte final**
Dans le cadre des travaux de démolition de l'ancienne salle communale située rue de la Résistance, des travaux supplémentaires d'évacuation de terres polluées ont été nécessaires et ont engendré un surcoût de 81.990,08 euros TVA comprise. Ce surcoût est subsidié par la RW au même titre que le dossier initial. Le Conseil communal approuve le dépassement de crédit et ratifie la décision du Collège communal du 8 juin 2007 qui a décidé de payer les sommes dues, malgré le dépassement du montant initialement approuvé, en vue d'éviter des intérêts pour retard de paiement.
26. **TERRAINS COMMUNAUX - Aire de stockage située au zoning de Filaville - Réalisation d'une dalle en B.A. - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation**
Etant donné qu'à la suite de la seconde consultation pour le marché de travaux 'réalisation d'une dalle en B.A.' aucune offre recevable ne nous est parvenue, il y a lieu de faire réaliser ces travaux par les services communaux.